



CONTRAT RIVIÈRE

Paillons

2010-2015

Comité rivière – 16 septembre 2014



F
E
D
E
R



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES  MARITIMES

Comité de rivière

2014

Pierre – Charles MARIA

Président du Comité de rivière

Président du SIP



5 Paillons
5 Objectifs
5 Ans

Ordre du jour

1. **Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte**
2. **État d'avancement des actions**
 - ↪ **Zoom sur volet A – Qualité**
 - ↪ **État de la qualité des eaux**
 - ↪ **Zoom sur volet B1 – Milieux**
 - ↪ **Zoom sur volet B2 – Crue**
 - ↪ **Zoom sur volet B3 – Ressource**
 - ↪ **Zoom sur volet C - Sensibilisation**
3. **Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?**

Fin de réunion prévue vers 12h30



1. Historique et rappel du contexte

Pierre-Charles MARIA
Président du Comité de rivière et du SIP

Comité de rivière - Paillons - 16 septembre 2014



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Un cadre d'impulsion

- Directive cadre européenne sur l'eau
↳ *BON ETAT des milieux aquatiques d'ici 2015*



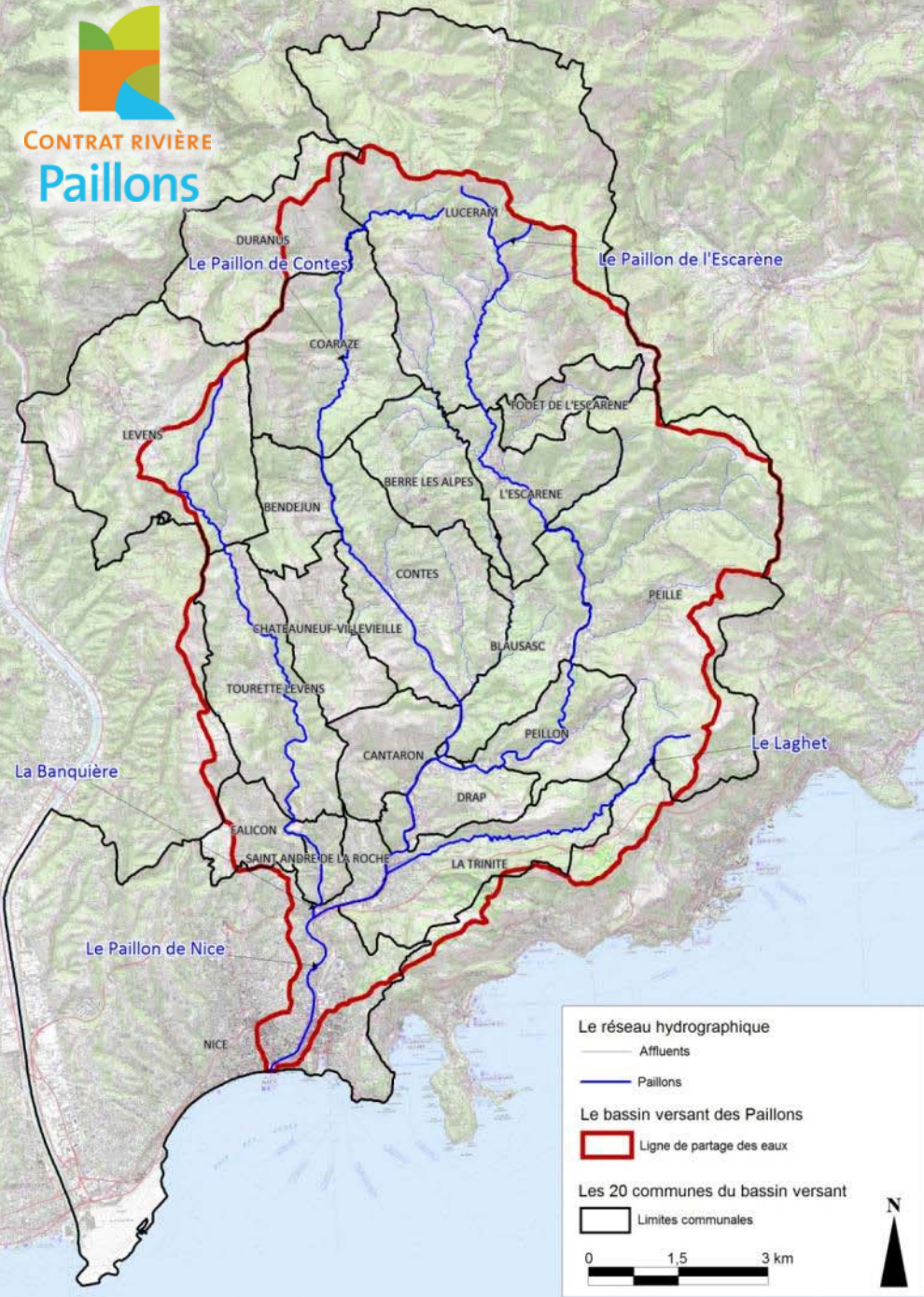
- **SDAGE Rhône Méditerranée - 2010-2015**
↳ *Programme de mesures*



- **Contra de rivière des Paillons - 2010-2015**
↳ *Actions locales à l'échelle du bassin versant*



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons



Le périmètre d'actions : le bassin versant des Paillons

- 250 km²
- 5 Paillons, 80km de cours d'eau
- 20 communes



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Un programme d'actions en 5 objectifs



Un projet multipartenaires



F E D E R

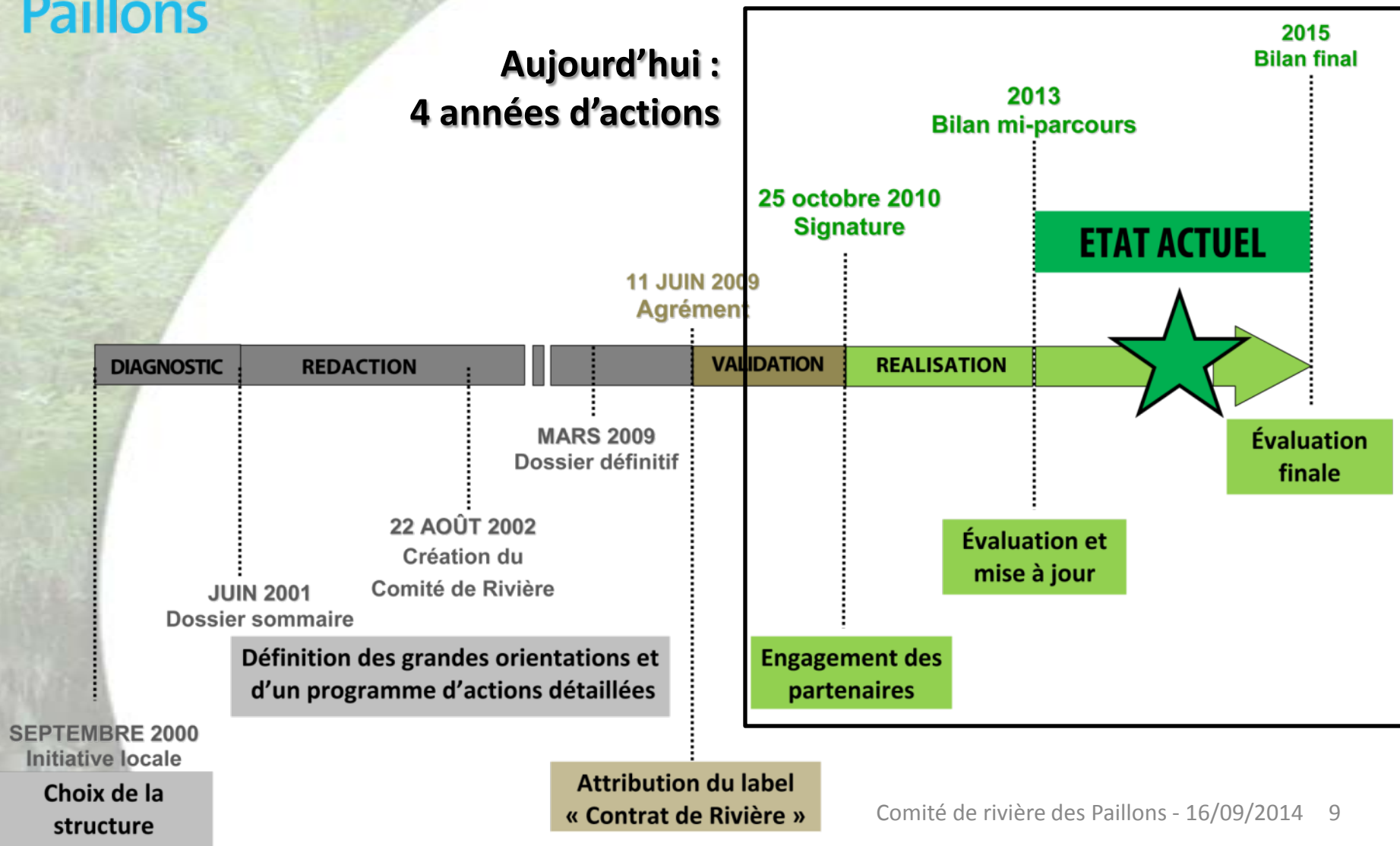




CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Du projet à la réalisation sur 5 ans : 2010 -2015

**Aujourd'hui :
4 années d'actions**

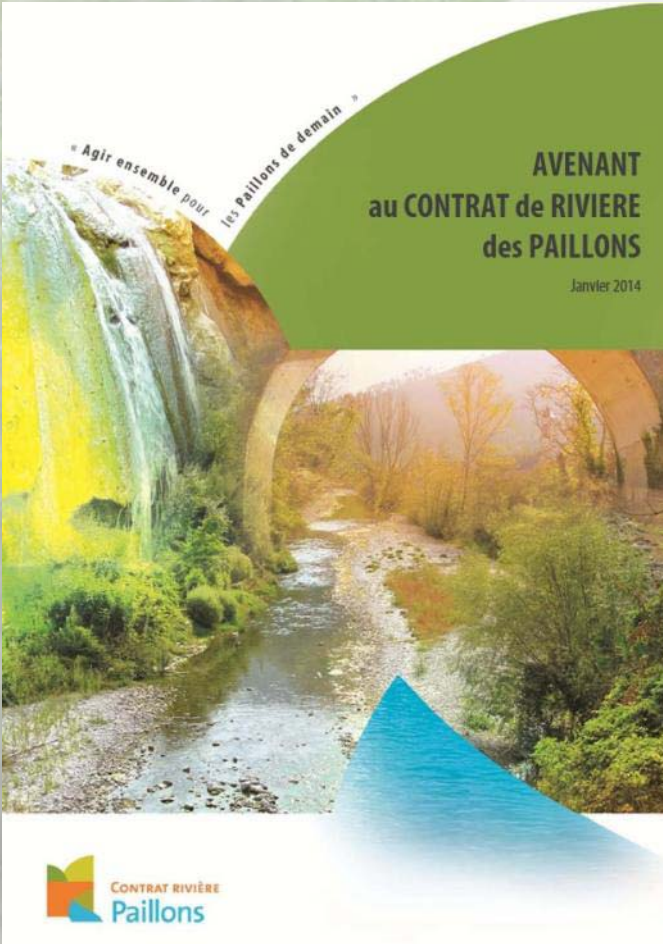


Nécessité d'une mise à jour pour prendre en compte les priorités et les évolutions techniques et financières:

Sur les 62 actions prévues initialement

- ⇒ 24 actions modifiées
- ⇒ 13 nouvelles actions
- ⇒ 11 actions suspendues

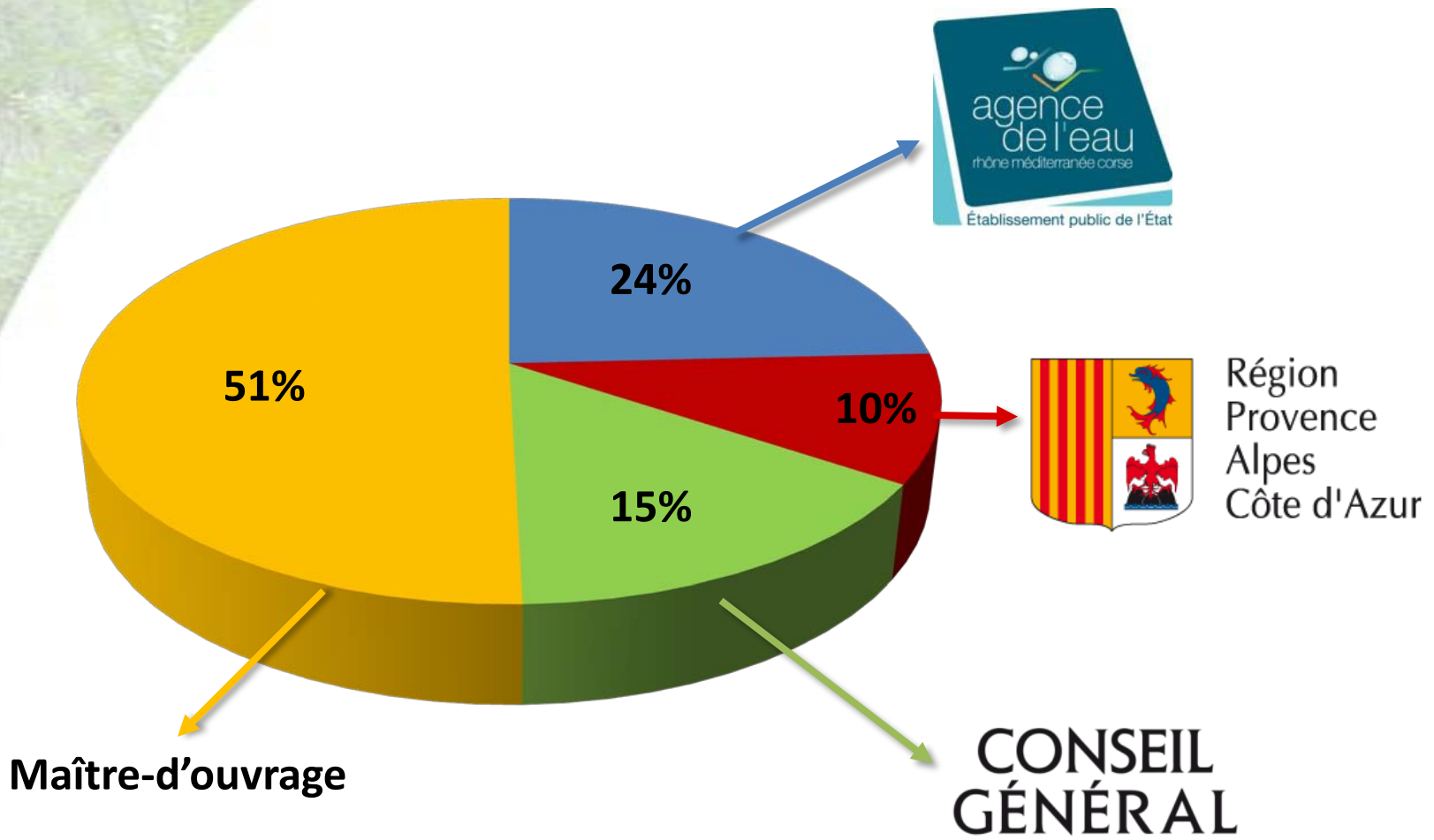
► **Avenant au Contrat de rivière**



Aujourd'hui en quelques chiffres



⇒ 5 objectifs - 64 actions - 15,7 M€



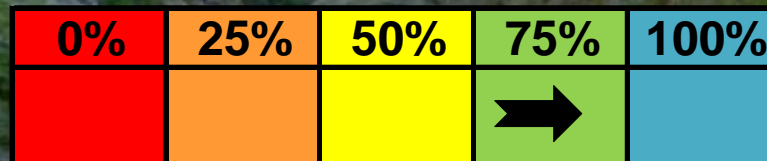
Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ↗ Zoom sur volet A – Qualité
- ↗ État de la qualité des eaux
- ↗ Zoom sur volet B1 – Milieux
- ↗ Zoom sur volet B2 – Crue
- ↗ Zoom sur volet B3 – Ressource
- ↗ Zoom sur volet C - Sensibilisation

3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?



2. État d'avancement des actions

Emilie DEHESDIN

Chargée de mission Contrat de rivière –SIP

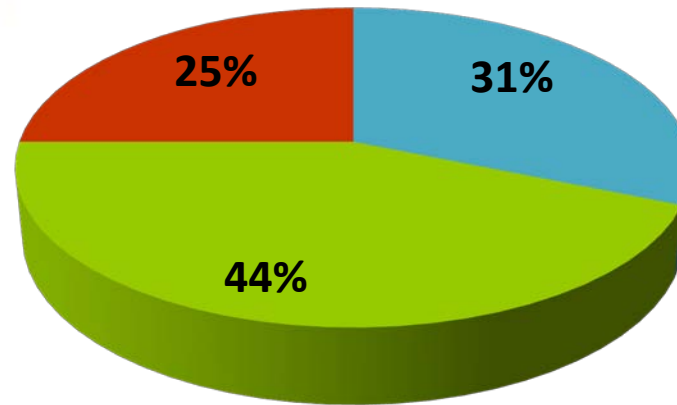
Comité de rivière - Paillons - 16 septembre 2014

Volet A

Améliorer la qualité de l'eau



Bilan des actions 2010-2014 du volet A



- Terminées
- Engagées
- A lancer d'ici 2015

État d'avancement du volet A (2010-2014)	Nombre d'actions
Actions terminées	5
Actions engagées	7
Actions à lancer d'ici 2015	4
TOTAL	16
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	2

28%
24%
50%
CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES
m-ouv

Volet A
 =
7,4 M€

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement					Rouge Bleu Gris	Nouvelle action Action modifiée Action suspendue
				0%	25%	50%	75%	100%		
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau	Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements									
	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	L'Escarène	→	→	→	→	→		
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	SICTEU	→	→	→	→	→		
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	Lucéram	→	→	→	→	→		
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	Peille	→	→	→	→	→		
	A-1-5	Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram	Lucéram	→	→	→	→	→		
	A-1-6	Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes	Berre les Alpes	→	→	→	→	→		
	Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique									
	A-2-1	Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	Touët-de-l'Escarène	→	→	→	→	→		
	A-2-2	Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	NCA	→	→	→	→	→		
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	Contes	Suspendue						
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	SICTEU	→	→	→	→	→		
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	NCA	→	→	→	→	→		
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	SICTEU	Suspendue						
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles									
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	SICTEU	→	→	→	→	→		
	A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	SIP	→	→	→	→	→		
	A-3-3	Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	SICTEU/ CCI/SIP	→	→	→	→	→		
	A-3-4	Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez	NCA	→	→	→	→	→		
	A-3-5	Valorisation de la démarche collective Eaux Top Métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice	NCA	→	→	→	→	→		
	A-3-6	Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	NCA	→	→	→	→	→		

A11 – Réhabilitation de la station d'épuration de L'Escarène



Prévu	Réel	AE	CG	Escarène
1,32 M€	1,46 M€	33%	39%	28%

A13 & A14 - Amélioration des traitement des stations d'épuration de Lucéram et Peille



Prévu	Réel	AE	CG	Lucéram
40 K€	38 K€	20%	36%	44%



Prévu	Réel	AE	CG	Peille
300 K€	144 K€	20%	32%	48%

A24 - Raccordement du lycée de Drap à l'assainissement collectif



Prévu	Réel	CG	SICTEU
190 K€	203 K€	13%	87%

A31-Finalisation du Schéma directeur de la vallée du Paillon



1,8 M€ investis



CONSEIL GÉNÉRAL m-ouv
DES ALPES MARITIMES

28%

35%

37%

ZOOM sur

Les actions **COMMUNALES** en faveur de la qualité de l'eau

Actions A15 – A16 – A21





Lucéram

Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram - Action A15

Étude de faisabilité terminée (été 2014)

Lancement du projet 2nd semestre 2014:

↪ Terrain privé en cours d'acquisition

↪ Délibération du conseil municipal en faveur d'une **filière sur lits plantés de roseaux**

↪ Maîtrise d'ouvrage déléguée au SILCEN

↪ Lancement de la maîtrise d'oeuvre en cours

Dimensionnement pour 1000 EH

Coût estimé : [850 – 1000] K€

Finançable AE (219 000€ max) / CG (30% *)





Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes - Action A16



- Étude de faisabilité terminée
- Délocalisation de la STEP
 - ↪ Foncier identifié, en cours de négociation
- Travaux pour 2015:
 - ↪ Maîtrise d'ouvrage déléguée au SILCEN
 - ↪ Délibération du conseil municipal en faveur d'une **filière sur lits plantés de roseaux**
 - ↪ Lancement de la maîtrise d'oeuvre en cours
- Dimensionnement pour 800 EH
- Coût estimé : [800 – 900] K€
- Finançable AE (195 600€ max) / CG (30% *)



Touët de
L'Escarène

Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène

- Action 21

Étude de faisabilité terminée :

- Intérêt de créer une STEP
- Traitement par biodisques (eau) + lits plantés de roseaux (boues)
- Terrains privés en cours de négociation
- Étude topographique en cours
- A venir : prise de contact avec RFF-SNCF car à proximité de la voie de chemin de fer
- Dimensionnement pour 400 EH
- Coût estimé : [750 – 1000] K€
- Finançable AE (122 400 € max) / CG (40% *)



ZOOM sur

Les actions du SICTEU VALLÉE DU PAILLON en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau

Actions A.12 – A33



Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap

Action A12

SICTEU

Vallée du Paillon



- Capacité 20 000 EH – 8 communes
- 2010 : mise en place auto-surveillance

À venir :

- Amélioration installations techniques : achats sondes (red-ox, O₂, MES), préleveur
- Création d'un **sécheur solaire** en vue d'une co-incinération des boues d'épuration
- Coût estimé : 1,54 M€ (30% AE - 18 % CG06)





25%

Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon - Action A33

SICTEU
Vallée du Paillon

Présence de pollution par les métaux lourds mise en avant par le schéma directeur d'assainissement -2009



☐ A venir : Signature de la convention partenariale

☐ Les actions du SICTEU seront :

- ↪ Déterminer les limites de rejets acceptables par la station
- ↪ Mettre en place un règlement d'assainissement
- ↪ Effectuer les diagnostics (audits) auprès des entreprises (CCI /CMA)
- ↪ Mise en œuvre d'un contrôle des rejets dans le réseau
- ↪ Suivre la qualité des boues
- ↪ Réaliser la mise en conformité administrative des entreprises

☐ Concerne Cantaron, Contes et Drap



ZOOM sur

Les actions de la MÉTROPOLE Nice Côte d'Azur en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau

Actions A.22 – A25 – A34 – A35 – A36



Opération collective « EAUX Top EST Métropole »

Action A35

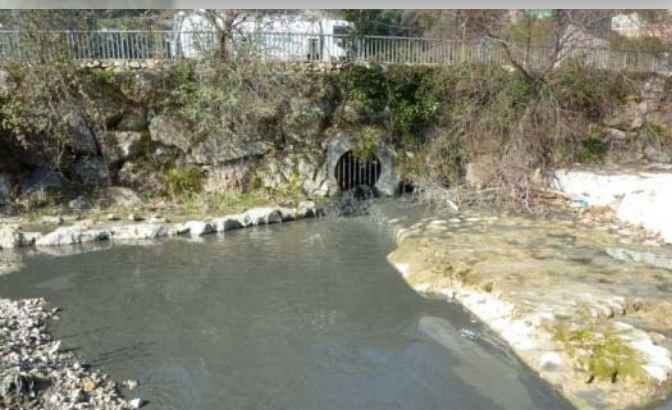


Pour réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice



- Concerne Nice, St André et La Trinité
- Convention partenariale signée en janvier 2014
- Mise en conformité des entreprises sur La Trinité et St André en cours
- Campagne de mesure réseau : en avril 2014 et décembre 2014
- Action A36** *Pour 2nd sem 2014 : lancement de la campagne concernant les rejets des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires*

ZOOM sur



25%



Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez - Action A34

Eaux de vidange rejetées dans la Banquière et le Paillon de Nice (Rimiez)

❑ Équipements en place depuis début 2014 :

↳ *Débitmètre, préleveur-échantillonneur, turbidimètre, coffret de télétransmission, équipements de protection*

❑ Prélèvements et analyses à partir de septembre 2014 pour pouvoir étudier une filière de traitement

Point sur l'état de la qualité de l'eau



Euleuctra geniculata

Campagne 2012
menée par

**CONSEIL
GÉNÉRAL**

DES ALPES  MARITIMES

Qualité de l'eau

Action B321

CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES



Étude en régie par la DEGR: *Service suivi et gestion des cours d'eau - Hydrobiologie*

- Prélèvements en 2012
- Analyses en 2013
- Étude finalisée en 2014



□ 17 stations

↳ Analyses hydrologiques , physico-chimiques, invertébrés, diatomées, piscicoles

□ Comparaison par rapport à celles de 2005

- 3 stations avec teneurs en nutriments et/ou matière organique élevées
- Impacts des rejets des stations épuration de Drap (de Lucéram et de L'Escarène)
- Eaux de la Banquière d'excellente qualité

- Globalement: peuplements traduisent une qualité de milieu satisfaisante
- Pollution organique significative au niveau de Drap
- Peuplements montrent une nette amélioration des eaux en aval de la STEP L'Escarène (modernisation: effet bénéfique sur la charge organique)
- La Banquière exprime de nouveau tout son potentiel faunistique jusqu'alors inhibé par les STEP de Levens et Tourette-Levens

- Globalement: les diatomées traduisent la bonne qualité des eaux des Paillons
- Pollution organique significatives en aval des STEP de: L'Escarène +Drap
- Nette amélioration de la qualité des eaux sur la Banquière par rapport à 2005



- Peuplement dominé par le Barbeau méridional, l'anguille et le vairon
- Truite fario quasi-absente
- Très peu de pathologie par rapport à 2005 : amélioration état sanitaire du milieu probablement lié à la modernisation ou effacement d'unité épuratoire ainsi qu'aux conditions hydrologiques favorables

Qualité de l'eau

Physico- chimie

Action B321

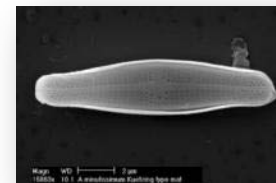
CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES

Invertébrés



Extraits

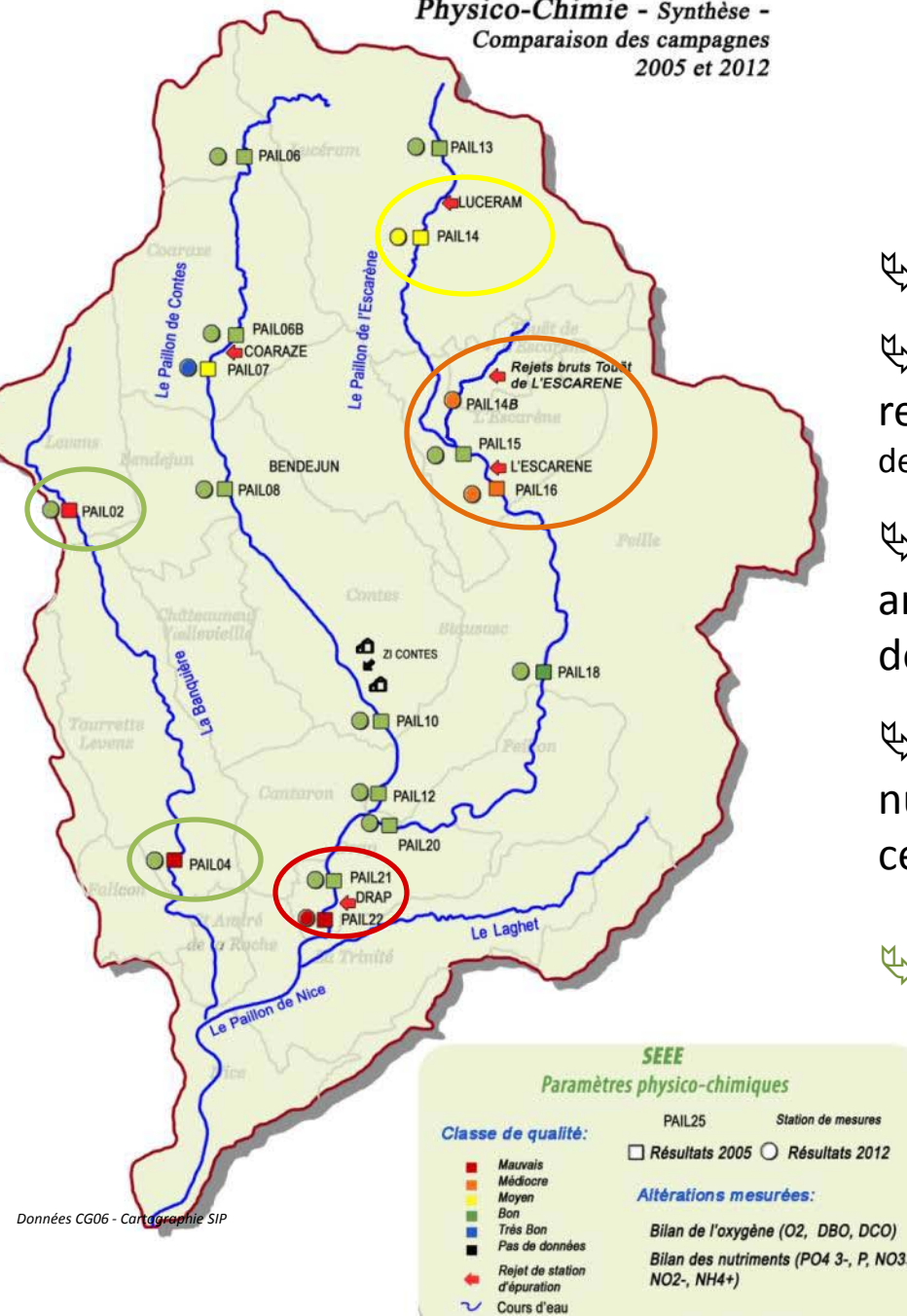
Diatomées



Poissons

Conclusions

- ↪ 2012: année hydrologiquement favorable
- ↪ Mais une ressource superficielle en eau qui reste très limitée: présence d'assecs (Contes, pont de Peille et Nice)
- ↪ Globalement une qualité satisfaisante et amélioration générale de la qualité des eaux des Paillons
- ↪ Pollutions persistantes significatives en nutriments et matières organiques sur certains secteurs
- ↪ **Nette amélioration de la qualité de la Banquière par rapport à 2005 : retour à un état naturel ⇨ atteinte objectif de Bon état**





A noter :

Présence **d'écrevisses à pattes blanches** en tête de bassin alors qu'elles n'étaient pas présentes en 2005

- ↳ Espèce patrimoniale
- ↳ Bio-indicateur
- ↳ Preuve du potentiel écologique des Paillons

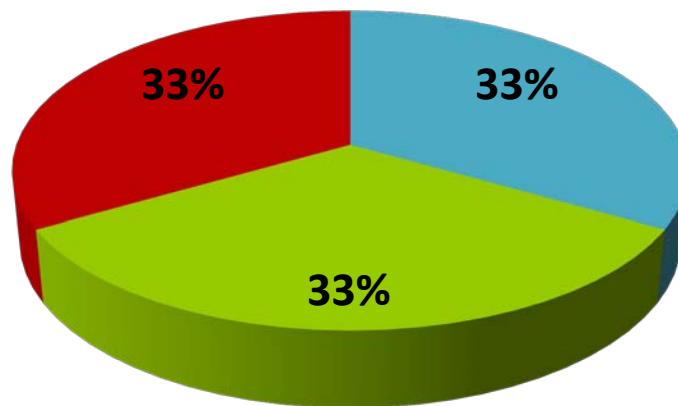
Volet B1

Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel



⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet B1



■ Terminées

■ Engagées

■ A lancer d'ici 2015

État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre d'actions
Actions terminées	5
Actions engagées	5
Actions à lancer d'ici 2015	5
TOTAL	15
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	4

32%



27%



9%

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES

32%

m-ouv

Volet B1
=
2,4 M€

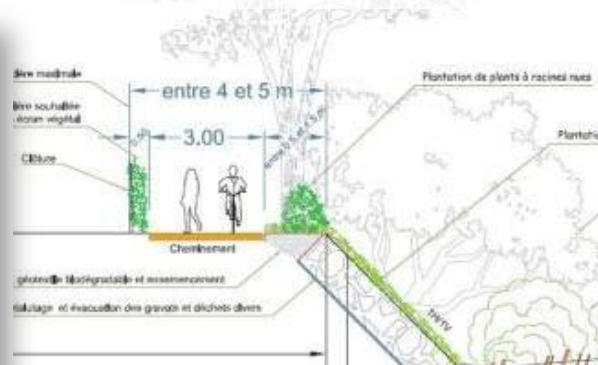
Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement					
				0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve								
	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	SVB	█	█	█	█	█	█
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	SIP	█	█	█	█	█	█
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les villages								
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	NCA/SIVOM	Suspendue					
	B1-2-6	Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP	█	█	█	█	█	█
	Volet B1.3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables								
	B1-3-1	Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	SIP	Suspendue					
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	CG06	█	█	█	█	█	█
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentier piscicole dans la traversée de la Grave de Peille	SIP	█	█	█	█	█	█
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	SIP	█	█	Suspendue			
	B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	Touët-de-	Suspendue					
	B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	SVB	█	█	█	█	█	█
	B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	SIP	█	█	█	█	█	█
B1-3-9	Franchissabilité du seuil n°2 de Contes	SIP	█	█	█	█	█	█	
B1-4-0	Etude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière	SIVOM	█	█	█	█	█	█	

B121 – Réhabilitation berges du Paillon traversée de L’Escarène



Prévu	Réel	AE	PACA	CG	SIP
1,46 M€	1,32 M€	30%	30%	10%	30%

B122 , B124 Études préalables pour réhabilitation et mise en valeur du Paillon à Drap et à Contes



Prévu	Réel	AE	PACA
36 M€	26 M€	50%	30%

Prévu	Réel	AE	PACA
30M€	26 M€	50%	30%

B133 – Campagne d’évaluation de la qualité piscicole



Prévu	Réel
35 K€	35 K€ financé par action B321

B138 – Inventaire du patrimoine lié aux milieux aquatiques



1,85 K€ investis

agence de l'eau	Région Provence Alpes Côte d'Azur	CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES	m-ouv
36%	29%	7%	28%

ZOOM sur

Les actions du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PAILLONS en faveur du patrimoine naturel

Actions B.111 – B131 – B139



Christophe DUPUY
Directeur du SIP



ZOOM sur



Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons - Action B.111

75%

- 60 km de berges traitées
 - ↪ 35 ha débroussaillés
 - ↪ 3 800 arbres gênants enlevés
 - ↪ 220 m³ d'embâcles et de déchets enlevés

- 330 000 € investis
 - ↪ 30% Agence de l'eau : *bonus contractuel conditionné par la réalisation de l'étude sur la continuité écologique B131*
 - ↪ 30 % Région PACA
 - ↪ 10 % CG06

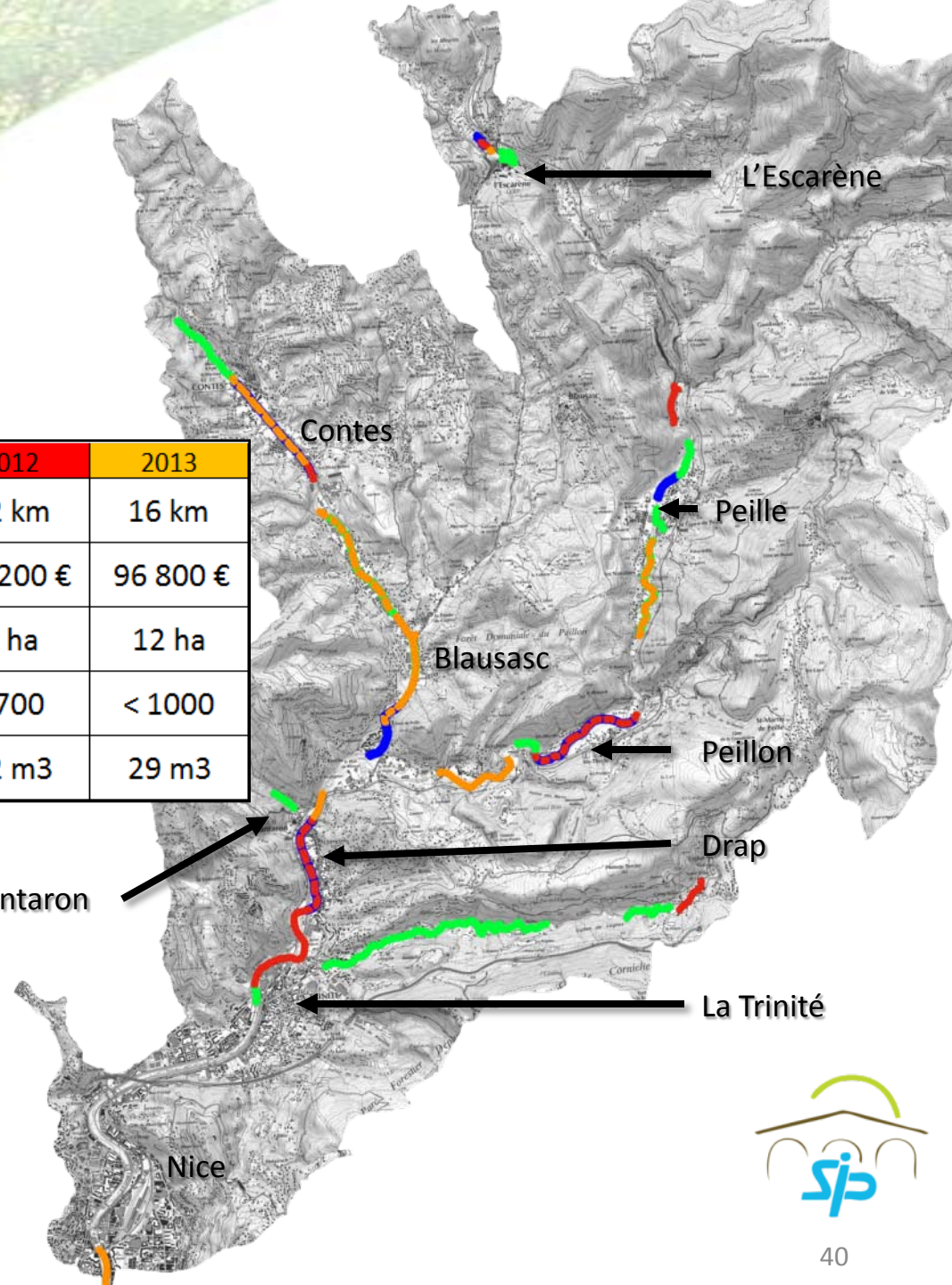


ZOOM sur

DESCRIPTIF	2010	2011	2012	2013
Linéaire de berges restaurées	12 km	21 km	12 km	16 km
Montant (HT)	66 600 €	92 500 €	73 200 €	96 800 €
Surface entretenue	7 ha	9 ha	8 ha	12 ha
Arbres éliminés (unité)	> 850	> 1100	> 700	< 1000
Enlèvement embâcle/détritus	48 m ³	124 m ³	22 m ³	29 m ³

Restauration de la ripisylve 2010-2013

75%



Étude de restauration de la continuité écologique des Paillons - Action B.131



Étudier l'impact des obstacles à l'écoulement sur la biodiversité et sur l'équilibre sédimentaire des cours d'eau (protection contre les crues)

- Reconnaissance terrain réalisée (30 seuils)
- Cahier des charges finalisé
- Étude lancée avant la fin d'année 2014
 - ↪ Phase 1 : diagnostic des enjeux
 - ↪ Phase 2 : diagnostic des obstacles et scénarii de restauration
 - ↪ Phase 3 : priorisation et stratégie de restauration
- Coût 50 K€ (50% AE - 30% Région)



Franchissabilité du seuil n°2 de Contes - Action B.139

50%



❑ Ouvrage prioritaire (ouvrage grenelle)

↪ 7 m de hauteur – pente 1H/1L

↪ Seuil très dégradé (affouillement)

↪ difficilement franchissable par l'anguille

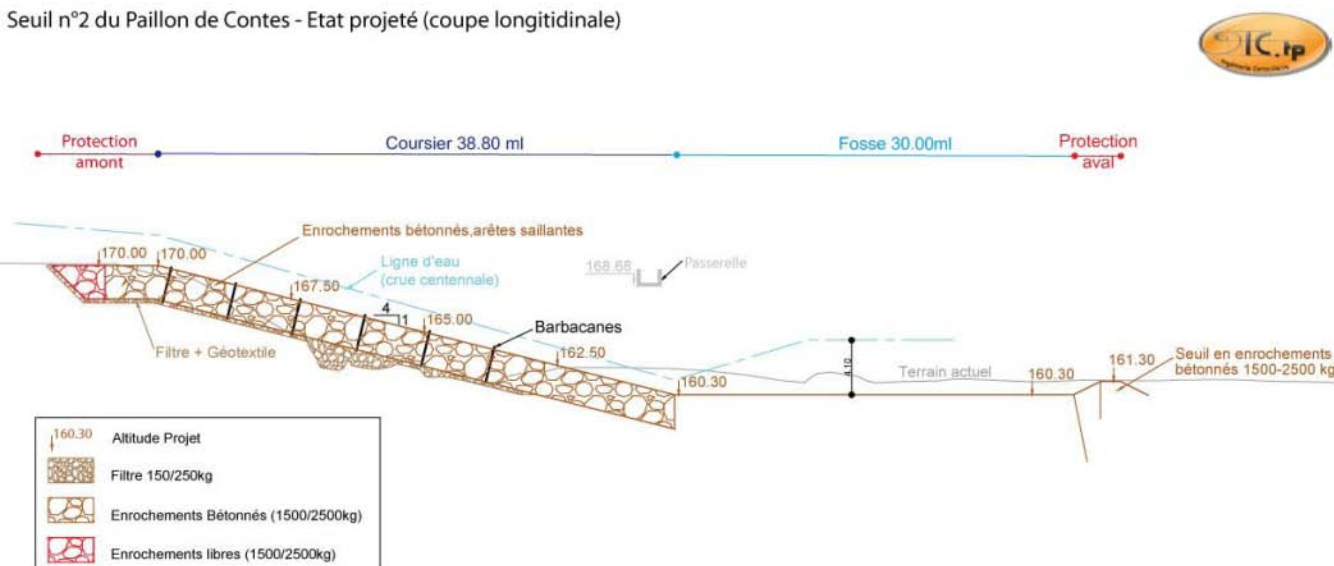
❑ MOE en cours depuis 2011

↪ Réduction de la pente du coursier 1H/4L

↪ Rugosité adaptée

↪ Autorisation loi sur l'eau accordée

Seuil n°2 du Paillon de Contes - Etat projeté (coupe longitudinale)



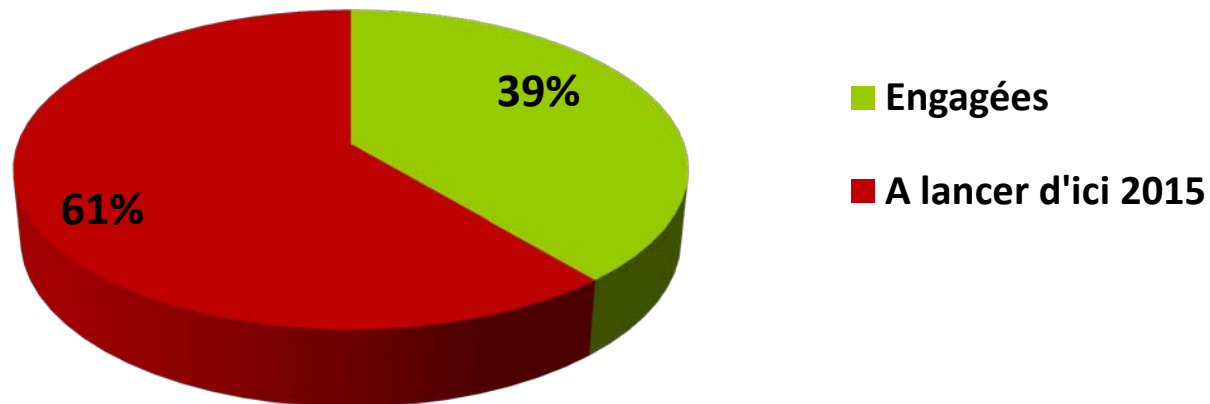
Volet B2

Assurer la protection contre les crues



⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet B2



État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre d'actions
Actions terminées	0
Actions engagées	7
Actions à lancer d'ici 2015	11
TOTAL	18
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	4

Volet B2
(hors PAPI)
=
3,9 M€

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement					
				0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B2: Assurer la protection contre les crues	Volet B2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges								
	B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	SIP			→			
	B2-1-2	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France + étude de réduction de la vulnérabilité (action n°18 PAPI)	SIP	→					
	B2-1-3	Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	Levens-SVB	→					
	Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art								
	B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	SVB	→					
	B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	CG06	→					
	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	SIP		→	Suspendue			
	B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	SVB	→					
	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	SIP			→			
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	SIP			Suspendue			
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteaueux	CG06			Suspendue			
	B2-2-8	Etude et diagnostic de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	CG06	→					
	Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial								
	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	SIP		→				
	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	SVB			Suspendue			
	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	SVB	→					
	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène	VICAT			→			
	B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	SVB		→				
	Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque								
	B2-4-1	Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	SIP			→			
	B2-4-2	Réalisation d'un modèle physique du Pailon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	NCA	→					
	B2-4-3	Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	NCA	→					
B2-4-4	Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	SIP	→						
B2-4-5	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	SIP	→						
B2-4-6	Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	SIP	→						

Rouge Nouvelle action
Bleu Action modifiée
Gris Action suspendue

2 programmes d'actions pour prévenir les inondations

Volet B2 du Contrat de rivière

PAPI

2013-2019

6,7 M€

État	44%
Agence de l'Eau	0%
Région PACA	18%
CG 06	15%
Maîtres d'ouvrages	23%

24 actions

2010-2015

3,9M€

État	0%
Agence de l'Eau	0%
Région PACA	15%
CG 06	11%
Maîtres d'ouvrages	74%

18 actions



Dont 5 actions communes

5 actions communes

Contrat - PAPI

Lancement des actions en attente de la signature du Programme d'actions de prévention des inondations PAPI PAILLONS (2013-2019)



Lancement
étude de réduction
de la vulnérabilité
avant fin 2014

Lancement en
2015

Type	Actions Contrat de rivière	Correspondance PAPI-Paillons
Étude - Travaux	B211 - Protection La Condamine	n°22 – n°17 SIP
Étude - Travaux	B212- Protection ZA Anatole France	n°18 SIP
Étude	B228 - Sécurisation digue de Contes	n°23 CG06
Étude	B242 – Incidences des couvertures Paillon et Laghet	n°4 – n° 5 MNCA
Étude - Travaux	B243 - Système de prévision et d'alerte de crues	n°10 – n° 12 MNCA

Enlèvement des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène

Action B234



- ❑ Interventions : novembre 2009 - 2010 - avril 2011 - mars 2012
- 2014 : opération de déblaiement en cours

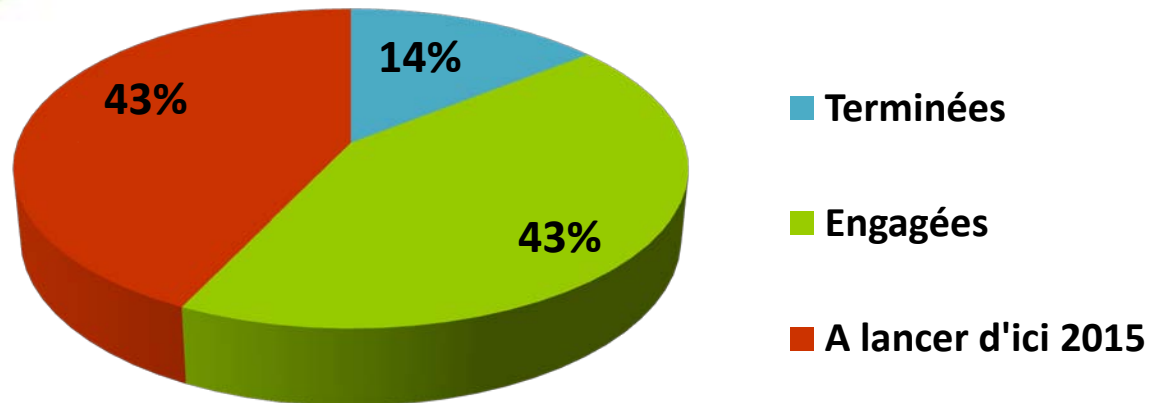
- ❑ Marquage limite pour interventions depuis novembre 2012

Volet B3

Contribuer à la gestion de la ressource en eau



Bilan des actions 2010-2014 du volet B3



État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre d'actions
Actions terminées	1
Actions engagées	3
Actions à lancer d'ici 2015	3
TOTAL	7
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	<i>1</i>



Volet B3 = 0,8 M€

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement				
				0%	25%	50%	75%	100%
Volet B3: Gerer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau							
	B3-1-1	Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	CG06	█	→	█	█	█
	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SILCEN	→	█	█	█	█
	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	CG06	Suspendue - Couplée B3.1.1				
	B3-1-4	Suivi des débits, des assecs et des étiages	SIP	█	█	█	→	█
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SIP	█	█	→	█	█
	Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau							
	B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	CG06	█	█	█	█	→
	B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	SIP	→	█	█	█	█
B3-2-3	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	CG06	→	█	█	█	█	

Rouge Nouvelle action
Bleu Action modifiée
Gris Action suspendue

ZOOM sur

Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises

Action B311



Anne-Laure THAON

DEGR - Unité Eau - SATEP

**CONSEIL
GÉNÉRAL**
DES ALPES  MARITIMES

Étude hydrogéologique des ressources en eau stratégiques superficielles et souterraines du BV des Paillons

RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

- ACTION DU CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS : le Département s'est positionné maître d'ouvrage en 2006 (délibération du 18/12/2009)
- ACTION S'INSCRIVANT DANS LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE DE L'EAU : amélioration de la connaissance et fédération des acteurs locaux,
- ACTEURS DU COMITE TECHNIQUE : Département, acteurs locaux, DDTM, ARS, AERMC
- FINANCEMENTS : Département (20%) + Agence de l'eau RMC (80%)

Étude hydrogéologique des ressources en eau stratégiques superficielles et souterraines du BV des Paillons

Étude ressources stratégiques : Quels objectifs?

- Acquérir une vision globale des ressources en eau superficielles et souterraines du BV et de leur fonctionnement
- Zoom sur la masse d'eau souterraine « massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises » identifiée dans le SDAGE comme ressource stratégique à préserver pour l'AEP future,
 - quels sont les volumes exploitables sur les différentes unités ?
 - quels dispositifs de suivi ? Quelles actions de préservation et de gestion ?
- Proposer des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)

Zone d'étude : unités aquifères présentes dans le BV

Déroulement : étude pluriannuelle en 3 phases , de 2014 à 2016

1^{ère} phase : bilan des ressources en eau / détermination réserve renouvelable de la nappe jurassique / pré identification des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)

12 mois

2^{ème} phase : investigations complémentaires / mise en place d'un réseau piézo nappes alluviales et jurassiques / caractérisation des ZSF et validation

12 mois

3^{ème} phase : proposition d'un schéma de gestion intégrée / définition d'actions pour la protection des ressources stratégiques

6 mois

Consultation des bureaux d'études : septembre 2014

Actions menées en régie par le Conseil général

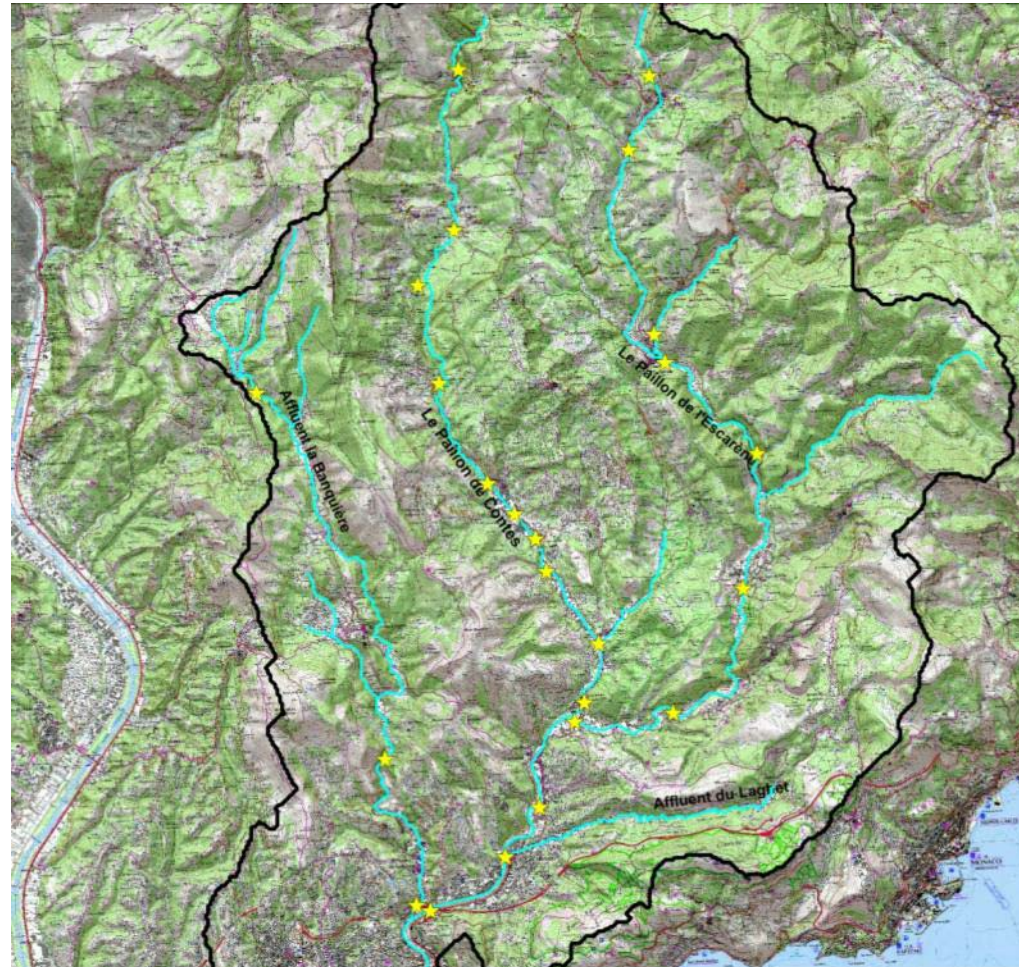
▪ EAUX SUPERFICIELLES :

- Campagne de jaugeages antérieures (2005, 2012)
- Étiage 2014 : réalisation d'un deuxième profil en long

▪ EAUX SOUTERRAINES :

- 1 dispositif de mesure en continu installé en nappe alluviale à Drap - champ captant Plan de Rimont
- Suivi des pressions sur le forage artésien des Vernes (Drap)
- Recherche de sites pour la réalisation de forages profonds équipés en piézomètres

24 stations de jaugeage sur les 2 Paillons et affluents

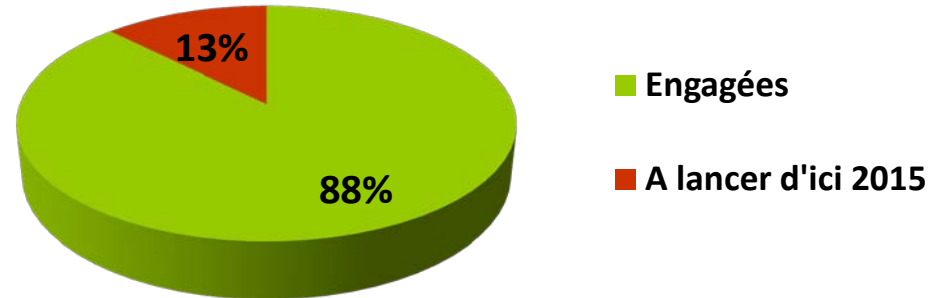


Volet C

Coordonner, sensibiliser et évaluer le contrat de rivière



Bilan des actions 2010-2014 du volet C



Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement				
				0%	25%	50%	75%	100%
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer	Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière							
	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█
	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	SIP	█	█	█	█	█
	C-1-3	Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	SIP	█	█	█	█	█
	Volet C.2- Informer et sensibiliser le public							
	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█
	C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	Fédé pêche	█	█	█	█	█
	C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	NCA	█	█	█	█	█
	Volet C.3- Evaluer le Contrat							
	C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	SIP	█	█	█	█	█
C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█	



Volet C = 1,2 M€

« Les Paillons s'exposent »

Action C.21



100%

« Les Paillons s'exposent »

Action C.21



- ❑ Réalisation (2011-2013)
- ❑ Inauguration : 19 décembre 2013

⇒ Exposition **mobile** et interactive



Prêt gratuit

pour les partenaires du contrat de rivière



« Les Paillons s'exposent »

Action C.21



❑ Prêt aux communes

- ↪ La Trinité - janvier 2014
- ↪ Châteauneuf – Villevieille – février 2014
- ↪ L'Escarène – février-mars 2014
- ↪ Peille – mars avril 2014
- ↪ Coaraze – mai 2014

❑ Programme à venir

- ↪ SIVOM Val de Banquière : de septembre à décembre 2014 (*Tourrette Levens - Saint André de la Roche - Levens ...*)
- ↪ Nice :
 - Maison de l'environnement du 7 janvier au 27 mars 2015
 - Promenade du Paillon du 1^{er} au 7 avril 2015
- ↪ Lucéram : mai 2015
- ↪ ?

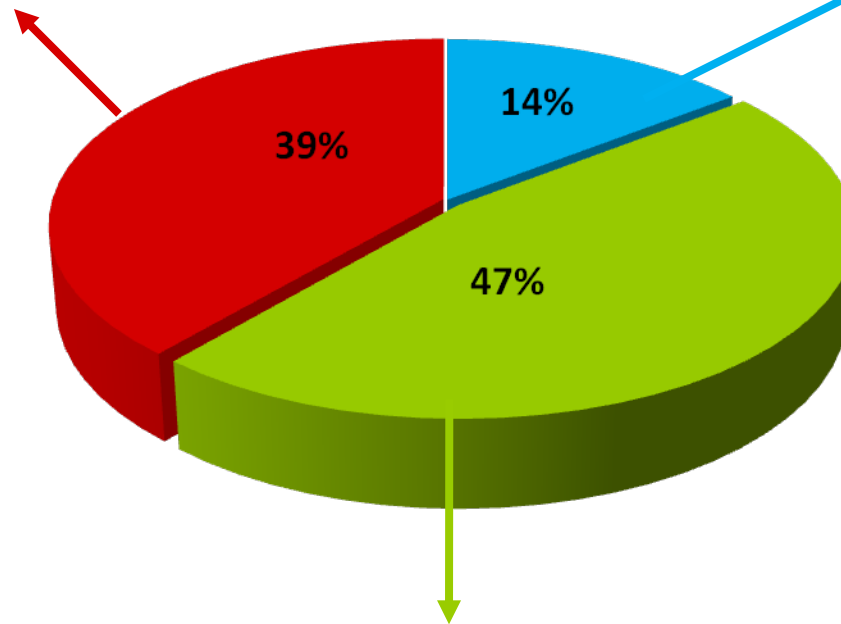


Bilan global - 2014

Sur 64 actions *:

24 actions à lancer
avant 2015

11 actions terminées



29 actions commencées

* : + 11 actions suspendues en 2013

Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ↗ Zoom sur volet A – Qualité
- ↗ État de la qualité des eaux
- ↗ Zoom sur volet B1 – Milieux
- ↗ Zoom sur volet B2 – Crue
- ↗ Zoom sur volet B3 – Ressource
- ↗ Zoom sur volet C - Sensibilisation

3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?



3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?

Christophe DUPUY
Directeur du SIP

Comité de rivière - Paillons - 16 septembre 2014



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

La nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) pour 2016

Compétence G E M A P I

Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations



Loi M A P A M (27 janvier 2014)

Modernisation de l'action publique territoriale
et d'affirmation des Métropoles

Bases juridiques de la gestion des milieux aquatiques

	Objectifs	Acteurs principaux
1898	usages	Etat - Riverains
1964	usages lutte contre la pollution	Etat - Riverains - Agence de l'Eau (6)
1992	préservation et gestion équilibrée des milieux aquatiques	Etat - Riverains - Agence de l'Eau - Collectivités
2006	Atteinte du bon état DCE du 23 octobre 2000	Etat - Riverains - Agence de l'Eau - Collectivités - EPTB (2003)

D'une compétence facultative à une compétence obligatoire

à partir du 1 janvier 2016

Les missions relatives à la GEMAPI sont

(définies aux 1°, 2°, 5 et 8° de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

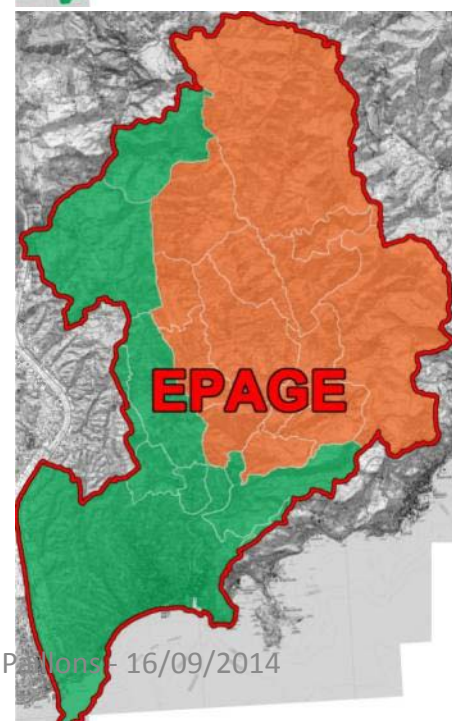
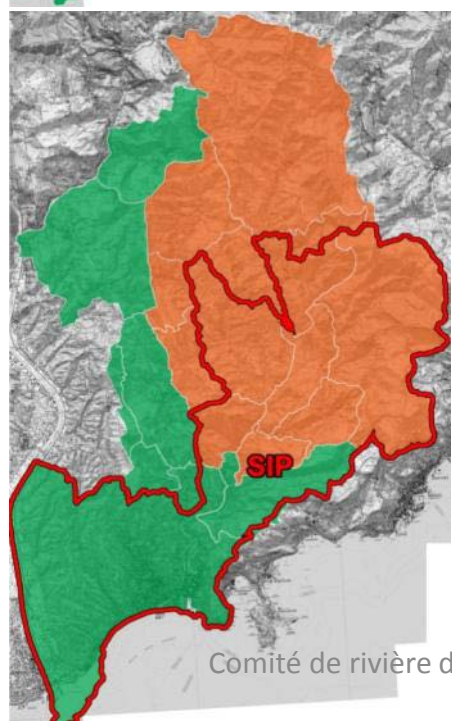
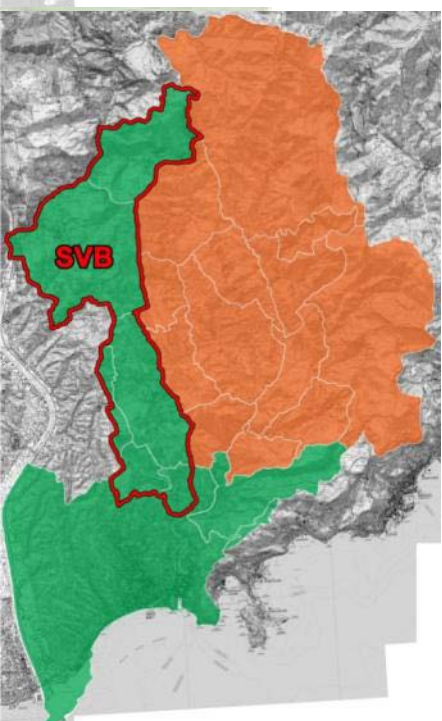
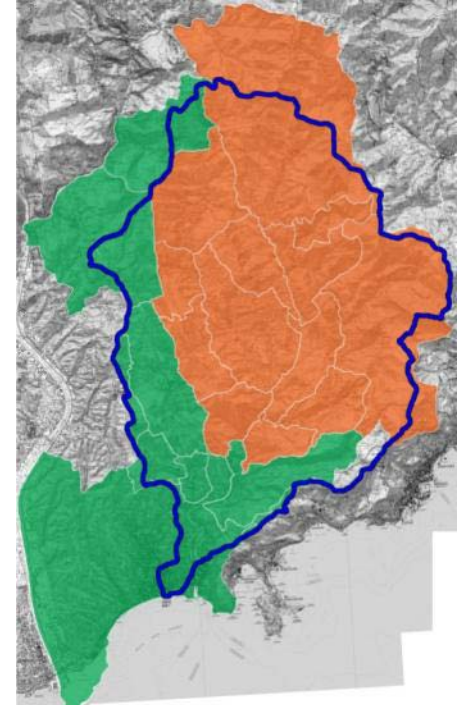
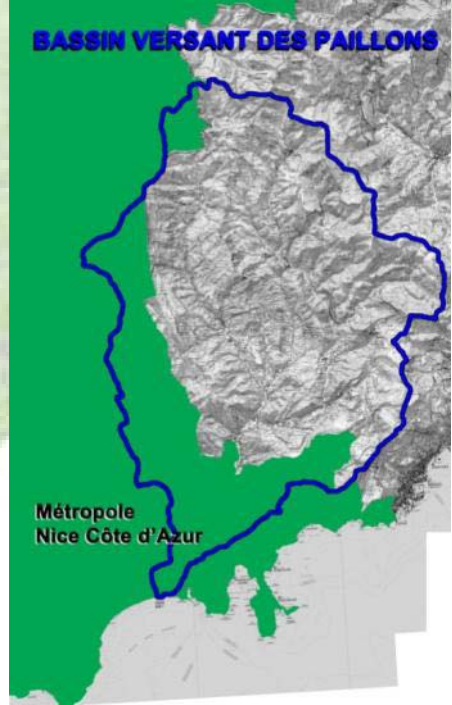
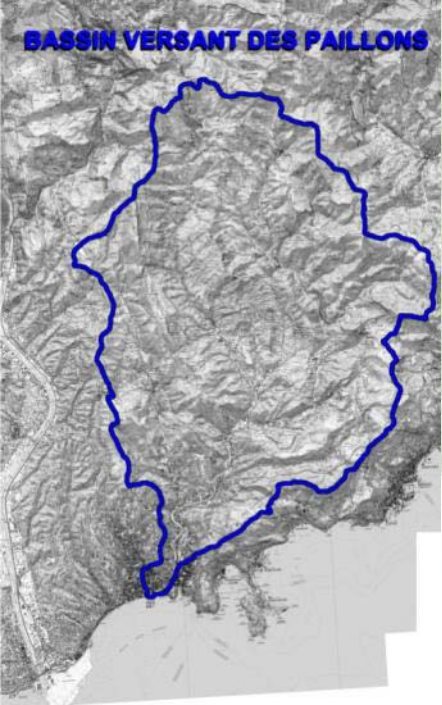
Modalités d'exercice de la GEMAPI

- **Compétence dévolue au bloc communal**
- **Transfert automatique à l'EPCI-FP**

EPCI-FP pourra transférer à un groupement de collectivités (syndicat mixte) tout ou une partie de la GEMAPI afin d'assurer cette compétence à une échelle hydrographique cohérentes

Nécessité d'avoir une déclaration d'intérêt général (DIG)

Encadré par le régime de la police de l'eau (autorisation, déclaration)



Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Création

Le périmètre d'intervention est arrêté par le préfet coordonnateur de bassin (L.213-12 du CE). L'arrêté précise la liste des collectivités et EPCI-FP intéressés.

Le préfet de département autorise sa création après accord des organes délibérants des collectivités et EPCI-FP intéressés.

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Périmètre d'intervention

La cohérence hydrographique du périmètre d'intervention, d'un seul tenant et sans enclave, correspondant à l'ensemble d'un bassin ;

Une adéquation entre les missions définies par ses statuts et le périmètre sur lequel il les conduit ;

La nécessité de disposer des capacités technique et financières en cohérence avec la conduite de ses missions ;

La limitation de la superposition du périmètre d'intervention d'un établissement public avec celui d'un autre de sa catégorie.

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Moyens financiers

Une taxe facultative, plafonnée et affectée

Pour les actions relevant de l'exercice de la compétence GEMAPI

La taxe est votée par anticipation sur la base d'un programme de travaux

Le recouvrement est fait par l'administration fiscale

Entrée en vigueur et dispositions transitoires

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016

Dispositions transitoires préservant l'action des structures existantes jusqu'au transfert au plus tard au 1^{er} janvier 2018

5 décrets en attente

- Décret relatif à la « mission d'appui de bassin » afin d'accompagner la prise de compétence par les collectivités
- Décret portant diverses mesures relatives aux EPTB et aux EPAGE
- Décret relatif aux « digues »
- Décret pour le fonds pour la réparation des dommages causés aux biens des collectivités territoriales et leurs groupements
- Décret « taxe »

Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République

directive inondation + directive cadre sur l'Eau = GEMAPI

Les Directives européennes imposent aujourd'hui des objectifs de résultats
à l'Etat français

Article 33 (Responsabilité financière)

Cet article vise à permettre la participation des collectivités territoriales au paiement des amendes résultant de la reconnaissance de manquements de la France à ses obligations nées de l'application du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne lorsque ce manquement est constaté dans le cadre de l'exercice d'une compétence décentralisée.